

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1987 Société : RAG

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZNIBER MOHAMMED

Date de naissance : 9-5-50 Dau. Né(e) : DAOUA LOCH

Adresse : Bd de la Gare ceinture 25. El menzah 3

Min. Diab

Tél. 066 134 02 18 Total des frais engagés : 690,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02/06/2022

Nom et prénom du malade : ZNIBER MOHAMMED Age : 72

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection Dermatologique

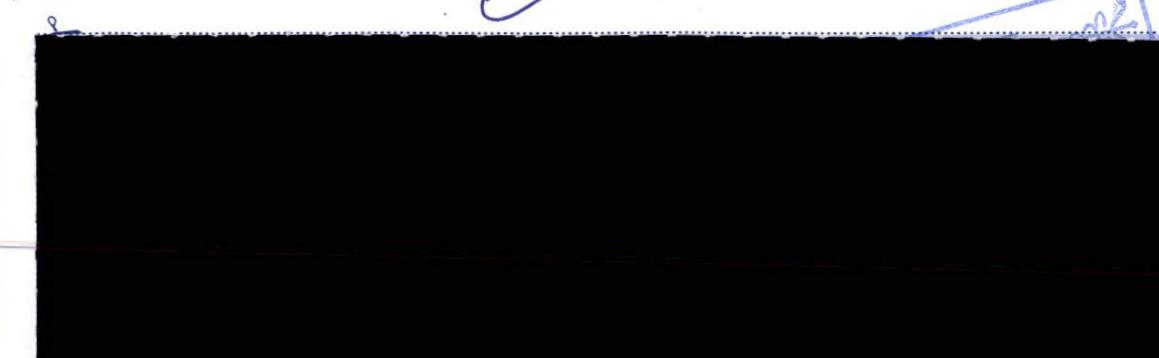
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Caria Le : 23/6/22

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0000160

190 dh

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/06/2022	03	8	3500 dh	N° INPE 091180570 Dr. ABDERRAHMANE DERRAMA Anglet 60 Stade de Marrakech Masa Tel 0522 11 11 11

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ONLY Dr. Léonard Nola Bd. Sidi Abdellah Ammar Lot 137 Lot N° 9 Vier 15 - Casablanca 05 22 79 81 37	02/05/20	69,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES MEDICALES Avenue du Phare Résidence KENZ N°5 Rue de la Béchara Bourguiba Tél: 0522 36 87 49/54 - Casablanca</p> 	06/06/22	B 200.00	300.-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																	
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																	
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.																	
	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient														
				COEFFICIENT DES TRAVAUX													
				MONTANTS DES SOINS													
				DEBUT D'EXECUTION													
				FIN D'EXECUTION													
		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE															
		<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000		35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
		H	25533412	21433552													
		D	00000000	00000000													
		B	00000000	00000000													
		35533411	11433553														
<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS														
			DATE DU DEVIS														
			DATE DE L'EXECUTION														
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION																	



SPECIALISTE

Maladies de la peau et du cuir chevelu
Infections sexuellement transmissibles

الدكتور خالد المنجوي

اختصاصي
في أمراض الجلد والشعر
الأمراض التناسلية

02/06/2022

Casablanca, le

الدار البيضاء، في

Mr ZNIBER MOHAMED

VISAGE

NUTRIGEL GEL SURGRAS DERMETIK

LAVER ET RINCER

EFFICORT HYDROPHILE (SOURCILS-AILES DU NEZ-MENTON-CRIELLES)

2 FOIS PAR JOUR PENDANT 08 JOURS

1 FOIS PAR JOUR PENDANT 08 JOURS

LOT : 0074
EXP : FEV 2024
PPV : 40,50 DH



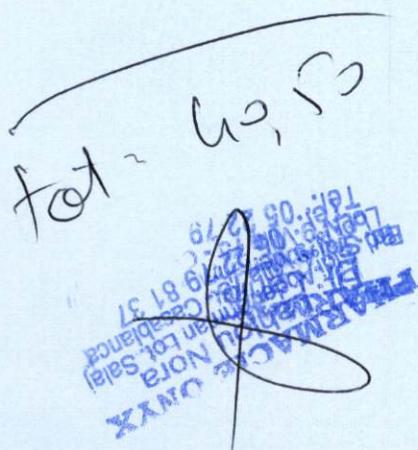
TOLERIANE DERMALLERGO CREME

LE MATIN

ECRAN ANTHELIOS BRUME INVISIBLE ANTI-BRILLANCE

MOUSSE A RASER VICHY PEAUX SENSIBLES

*Dr. Khalid LAMNIAI
DERMATO-VENEROLOGUE
Angle Bd. Sidi Abderrahmane
et Bd. Abdelhadi Boutaleb
Casablanca Tel. 0522 90 04 17*



Angle Bd. Sidi Abderrahmane et Bd Abdelhadi Boutaleb, 2ème étage n° 7 Hay Hassani - Casablanca
زاوية شارع سيدى عبد الرحمن وشارع عبد الهادي بوطالب، الطابق الثاني رقم 7 الحي الحسني - الدار البيضاء

هاتف العيادة التايلث : 05 22 90 04 17 - تل. : 05 22 89 19 35 - الهاتف/fax :
Mobil de l'agence : 06 69 88 00 95 - Code Postal : 20.230 - E-mail : cabinet.drlam@gmail.com - GSM cabinet : 06 69 88 00 95



SPECIALISTE

Maladies de la peau et du cuir chevelu
Infections sexuellement transmissibles

الدكتور خالد المنجوي

إختصاصي
في أمراض الجلد والشعر
الأمراض التناسلية

Casablanca, le

02 JUIN 2022

الدار البيضاء، في

7 Juin 2022

ANALYSES BIOLOGIQUES

Examen du sang :

- NFS / Pq
- CRP
- VS
- Procalcitonine
- Fer sérique
- Ferritine
- Glycémie à jeûn
- HbA 1C
- GPP
- Urée
- Créatinine
- Acide urique
- Cholestérol HDL LDL
- Triglycérides
- SGOT GPT GGT
- Bilirubine
- Phosphatase alcaline
- CPK
- LDH
- Aldolase
- Troponine
- Inogamme
- Calcium
- Mg⁺ sérique
- Mg⁺ Globulaire
- Phosphore

- TP TCK
- Fibrinogène
- Vit D
- Cortisolémie 8h et 16h
- PSA
- CLA 30 Trophallergénés
- CLA 30 Pneumallergénés
- IgE Totaux
- ASLO
- Facteur Rhumatoïde
- Complément : C2 - C3 - C4 - CH50
- Anticorps anti - DNA natifs
- AC Antinucléaires
- VDRL - TPHA - quantitatifs
- Sérologie Syphilétique IgM
- Sérologie HVC
- AgHBS ACHBC ACHBS
- Sérologie HVA IgM
- HIV
- TSH T3L T4L
- ACTPO
- AC Thyréoglobuline
- AC Antitransglutaminase : IgA - IgG
- ECA

Examens d'Urines

- ECBU ATB
- Protéinurie /24h
- Microalbuminurie /24h
- Compte d'addis

Examens de selles

- Parasitologie Coproculture

Prélèvements Génitaux

- Vaginal Urétral
- Chlamydiae mycoplasme
- Antibiogramme
- FCV

Examens Mycologiques

- ED - Culture
- Spermogramme
- Spérmoculture

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES MÉDICALES

Avenue du Phare Résidence KENZ
N°5 Racine Extension B
Tel: 0522 36 87 49/54 - Casablanca

Autres

Dr. Khalid LAMNIAI
DERMATO ENERGOLOGUE
Angle Bd. Sidi Abderrahmane
et Bd. Abdelhadi Boutaleb
Casab. Tel. 0522 90 04 17

Docteur ZIZI Abdelhafid

Diplôme de la Faculté Paris V

Spécialiste en Bacterio - Virologie

Biochimie - Hematologie - Immunologie

Parasito - Mycologie

Date du prélèvement : 06-06-2022 à 10:51**Code patient :** 2103240004**Né(e) le :** 09-05-1950 (72 ans)**Mr ZNIBER Mohamed**

Dossier N° : 2206060066

Prescripteur : Dr LAMNIAI KHALID

ALLERGOLOGIE (Cobas 411)**Immunoglobulines E (IgE)**

(Tech : Cobas)

37.71 UI/ml

Valeurs Usuelles :

Nouveaux-nés : <= 1.5

Nourrissons jusqu'à 1 an : <= 15

Enfants de 1 à 5 ans : <= 60

Enfants de 6 à 9 ans : <= 90

Enfants de 10 à 15 ans : <= 200

Adultes : <= 100

Validé par : Dr. ABDELHAFID ZIZI

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES
MÉDICALES
Avenue du Phare Résidence KENZ
N° 5 Racine Extension Bourgogne
Tel: 0522 36 87 49 / 54 - Casablanca

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES MEDICALES

5,Avenue du Docetur Mohamed Sijelmassi (ex Av du phare) - Résidence KENZ
Racine extension Bourgogne -Casablanca.
Tél : 0522 368749 Fax : 0522 368754
N° de patente : 33104766 ICE : 00168 1325 000031 INPE : 097159503
IF : 41404766

FACTURE N° : 220600054

CASABLANCA le 06-06-2022

Mr ZNIBER Mohamed

Prescripteur : LAMNIAI

Analyses effectuées le 06-06-2022

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0354	IgE totales	B200	B

Total des B : 200

TOTAL DOSSIER : 300.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cents dirham s.

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES
MÉDICALES
Avenue du Phare Résidence KENZ
N°5 Racine Extension Bourgogne
Tel: 0522 3687 4954 - Casablanca